



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Bas-Rhin

Commune de **KIRCHHEIM**

Procès-Verbal des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 25 septembre 2020
Convocation du 10 septembre 2020

Sous la Présidence de M. Patrick DECK – Maire

Conseillers	
Élus :	15
En Exercice :	15
Présents :	13
Absent :	0
Absents excusés :	2
Procurations :	2

Membres présents :

Adjoint :

M. BRUCKER Frédéric, M. SCHMITT Pierre.

Conseillers Municipaux :

Mme BOURGEOIS Sophie, M. BRAND Alain, M. HAMMEL Michel, M. KUHN Denis,
M. MATZ Michel, M. SATTLER Cédric, M. SCHELL Jean-Philippe, M. SEEWALD
Fabrice, M. TRAPPLER Hervé, Mme VOGEL Claudine.

Membre absent :

./.

Membres absents
excusés :

M. BECHTOLD Théo, M. GRAUSS Hervé.

Procurations :

M. BECHTOLD Théo donne procuration à Mme BOURGEOIS Sophie.
M. GRAUSS Hervé donne procuration à M. DECK Patrick

ORDRE DU JOUR :

- 1°) – Désignation de la secrétaire de séance.
- 2°) – Approbation du compte rendu du 03 juillet et 10 juillet 2020.
- 3°) – Approbation du Plan Communal de Sauvegarde.
- 4°) – Concours communal des maisons fleuries 2020.
- 5°) – Ravalement de façade.
- 6°) – Demande de subvention.
- 7°) – Urbanisme.
- 8°) – Divers.

M. le Maire souhaite une cordiale bienvenue aux conseillers municipaux et demande de rajouter un point à l'ordre du jour.

- Délibération modificative n° 1.

1°) Désignation de la secrétaire de séance.

Vu l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales. Après délibération, le Conseil Municipal désigne Laurence WILT, en qualité de secrétaire de séance.

2°) Approbation du compte rendu du 03 juillet et 10 juillet 2020.

Les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal du 03 juillet et du 10 juillet 2020 transmis à l'ensemble des membres, ne soulevant aucune objection, sont adoptés à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à leurs signatures.

33/20 Approbation du Plan Communal de Sauvegarde.

M. le Maire donne la parole à M. SCHMITT pour présenter le Plan Communal de Sauvegarde.

La commune de Kirchheim s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Ce plan a été élaboré avec le concours de PREDICT, en concertation avec l'équipe municipale, afin de garantir son efficacité.

A ce jour, ce document est opérationnel et peut être consulté en Mairie. Il est conforme aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et de ses décrets d'application.

Le PCS est constitué de plusieurs documents :

- Livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise ;
- Carte d'actions inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements sur la commune.

Le Conseil Municipal après avoir écouté l'exposé de M. SCHMITT et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte le Plan Communal de Sauvegarde.

34/20 Concours communal des maisons fleuries 2020.

M. le Maire donne la parole à M. BRUCKER, adjoint au Maire et vice-président de la commission fleurissement, pour exposer le classement 2020 établi par la commission compétente.

Le conseil municipal attribue les prix suivants :

A) Maisons avec jardins et pelouses

1 ^{er} prix	Mme REINBOLD Georgette	45,00 €
2 ^{ème} prix	Mme HELLER Marie-Odile	30,00 €
3 ^{ème} prix	Mme ZIMMERMANN Béatrice	30,00 €
4 ^{ème} prix	M. BAUMULLER / M. SENGLER	23,00 €
5 ^{ème} prix	Mme CURE Danièle	23,00 €
6 ^{ème} prix	Mme CHALENCON Nicole	23,00 €
7 ^{ème} prix	Mme MORTZ Gaby	15,00 €
8 ^{ème} prix	Mme MERTZ Jeanine	15,00 €
8 ^{ème} prix	Mme POIREAUDEAU Sylvie	15,00 €
10 ^{ème} prix	Mme KOHSER Aimée	15,00 €

B) Maisons à fleurissement limité

1 ^{er} prix	Mme FORGIARINI Yolande	45,00 €
2 ^{ème} prix	Mme SCHMITT Christiane	30,00 €
3 ^{ème} prix	Mme MORVAN-BRUCKMANN Martine	30,00 €
4 ^{ème} prix	Mme GOBLED Anne	23,00 €
4 ^{ème} prix	M. REISSER Michel	23,00 €
6 ^{ème} prix	Mme BACH Renée	15,00 €
7 ^{ème} prix	Mme BASTIAN Jocelyne	15,00 €
8 ^{ème} prix	Mme HEITZ Marlène (balcon)	15,00 €
9 ^{ème} prix	Mme KLOCK Brigitte	15,00 €
10 ^{ème} prix	Mme VOGEL Claudine	15,00 €

C) Gîtes – Commerces - Restaurant

1 ^{er} prix	M. et Mme BECHTOLD (viticulteurs)	45,00 €
2 ^{ème} prix	Restaurant « A l'Arbre Vert »	30,00 €

Les lauréats percevront leur prix sous forme de bon d'achat auprès de l'établissement horticole OBRECHT de Marlenheim.

M. le Maire remercie l'ensemble des membres de la commission fleurissement ainsi que les agents communaux pour leur travail.

35/20 Ravalement de façade.

Vu la délibération n° 56/99 du 17 décembre 1999 ;

Vu la délibération n° 44/04 du 4 novembre 2004 ;

Vu la délibération n° 30/11 du 9 juin 2011 ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, valide les délibérations ci-dessus en précisant qu'à partir du 25 septembre 2020, la subvention pour ravalement de façade:

- est allouée pour un nombre de 10 maisons d'habitation par an.
- aux conditions :
 - une subvention de 50% du montant des travaux, plafonnée à 300,00 € ;
 - une demande par foyer tous les 10 ans.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, accepte de renouveler la subvention pour le ravalement de façade et attribuée :

- une subvention de 300,00 € à M. et Mme HANTSCH René pour le ravalement de façade sis 26 Rue Saint Eloi.
- une subvention de 300,00 € à M. et Mme CURTO Ilidio pour le ravalement de façade sis 13 Rue du Général de Gaulle.

La somme sera imputée au compte de fonctionnement 6574.

36/20 Demande de subvention.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, **attribue** :

- Une subvention de **25,00 €** à l'Association des jeunes Sapeurs-Pompiers « FUTURA » de Marlenheim.
Somme imputée du compte 6574 – Divers.

37/20 Délibération modificative n°1.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de modifier le Budget Primitif 2020 comme suit :

Compte	Chapitre / Opération		Diminution de crédit	Augmentation de crédit
21318	133	SALLE POLYVALENTE	- 1 000,00 €	
202	197	PLU		1 000,00 €
			1 000,00 €	1 000,00 €

Il est précisé que ces mouvements budgétaires n'ont pas pour conséquence d'affecter le niveau global des crédits votés lors de l'adoption du budget de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

38/20 Urbanisme

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal tous les dossiers de Permis de Construire, Déclarations Préalables et Certificats d'Urbanisme en cours et approuvés jusqu'à ce jour.

3°) Divers et informations.

- M. Alain BRAND est nommé délégué au Plan Climat dans le cadre du PETR ;
- Concours de dessin réalisé durant le confinement par le SEI du Scharrach, le 1^{er} prix est attribué à Mathilde BOZON ;
- Compte rendu de la commission Locale du SDEA ;
- Compte rendu de la réunion GEMAPI ;
- Compte rendu de la réunion SELECT'OM ;
- Compte rendu de la réunion SIVOM Communes Forestières ;
- Compte rendu de la réunion ACF (Association des Communes Forestières) ;
- Travaux de nuit du 28 au 30 septembre 2020 sur la RD 620 et RD 422.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 00.


Le Maire
Patrick DECK

